



Club Hippique
Havre de Vie

Club hippique Havre de Vie • Thomas Charrier École Française d'Équitation

Route du Mailleau - 85160 Saint Jean de Monts
Tél. 02 51 58 27 30 - Mail : clubhippique-havredevie@orange.fr

Le 1^{er} juin 2019,

Année scolaire 2019-2020

Formules proposées : Format scolaire ou formule liberté

- **Format scolaire** : 33 séances correspondant au calendrier scolaire
- 1^{er} trimestre (du samedi 7 septembre au samedi 21 décembre) : 12 séances
- 2^{ème} trimestre (du mercredi 8 janvier au samedi 11 avril) : 12 séances
- 3^{ème} trimestre (du mercredi 29 avril au samedi 27 juin) : 9 séances

Le club sera fermé du 30 septembre au 6 octobre (pas de séances dans votre forfait)

Format scolaire (séance d'une heure)	
Cheval et grands poneys	Petits et moyens shetlands
Licence pratiquant 2020 + cotisation club : 81€ (cavaliers nés en 2009 et avant)	Licence pratiquant 2019 , valable pour l'année civile : 25 € (cavaliers nés en 2010 et après)
Forfait 1 ^{er} trimestre : 216€ Forfait : 2 ^{ème} trimestre : 216€ Forfait 3 ^{ème} trimestre : 162€ <i>Année Complète : 594€ soit 59€ / 10 mois</i>	Forfait 1 ^{er} trimestre : 198€ Forfait : 2 ^{ème} trimestre : 198€ Forfait 3 ^{ème} trimestre : 148.5€ <i>Année Complète : 544.5€ soit 54€ / 10 mois</i>
Format scolaire (séance de 45 minutes) : Baby poney (4 – 6 ans)	
Licence pratiquant 2019 , valable pour l'année civile : 25 €	Forfait 1 ^{er} trimestre : 168€ Forfait : 2 ^{ème} trimestre : 168€ Forfait 3 ^{ème} trimestre : 126€ <i>Année Complète : 462€ soit 46€ sur 10 mois</i>
Absences : En cas d'absence possibilité de rattraper sur un autre créneau de la semaine (dans la limite des places disponibles) ou pendant une séance proposée pendant les vacances scolaires qui suivent directement le trimestre écoulé.	
Modalités de paiement : paiement en 4 chèques	
- chèque n°1 : (licence +cotisation + forfait 1 ^{er} trimestre)/2 débité à l'inscription	
- chèque n° 2 : (licence +cotisation + forfait 1 ^{er} trimestre)/2 débité le 10 novembre	
- chèque n°3 : Forfait : 2 ^{ème} trimestre débité le 10 janvier	
- chèque n°4 : Forfait : 3 ^{ème} trimestre débité début mai	
Prélèvement mensuel : règlement de l'année complète sur 10 mois.	
Chèques vacances acceptés	

- **Formule liberté** : Forfait de 10 h renouvelable (une ou plusieurs séances/semaine) plus licence pratiquant 2020

Forfait de 10 heures renouvelable (cheval et grand poney) : 195€

Forfait de 10 heures renouvelable (petit et moyen shetland) : 175€

Forfait de 10 séances baby poney renouvelable : 160€

*cavaliers nés en 2010 et après : licence pratiquant 2020 : 25€

*cavaliers nés entre 2002 et 2009 : Licence pratiquant 2020 + cotisation club : 81€

*cavaliers nés en 2001 et avant : Licence pratiquant 2020 + cotisation club : 91€

